



Supprimer le nom du père

Par **Llion**, le **07/02/2017** à **15:51**

Bonjour à toutes et à tous !
Depuis longtemps déjà, je ne veux plus du nom de mon "père".
Ma toute première raison est que je ne le considère pas comme ayant été un vrai père pour moi (son comportement envers moi n'était pas paternel).
La deuxième raison est que c'est le nom d'une famille dont je ne me considère pas comme véritable "membre".
Enfin, la troisième est que je mets toujours le nom que je veux porter en avant (je l'utilise quotidiennement).
J'aimerais savoir si ces raisons seraient considérées comme légitimes ou non ?
La troisième raison est-elle la seule qui serait valable ?

Par **amajuris**, le **07/02/2017** à **16:38**

bonjour,
navis personnel, vos raisons qui sont des raisons purement relationnelles et personnelles ne peuvent pas vous permettre de changer votre nom de famille que vous ont donné vos parents.
vous pouvez utiliser un nom d'usage.
imaginez si toutes les personnes qui sont fâchées avec leurs parents voulaient changer de nom.
salutations

Par **Llion**, le **08/02/2017** à **23:45**

J'ai donné une autre raison, et je ne crois pas que vous l'ayez analysée.
"J'utilise de plus en plus le nom de ma mère" : raison légitime, si j'en crois le site du service public, n'est-ce pas ?
Je ne change pas de nom de famille, je ne veux que prendre celui de ma mère. C'est différent.
Au contraire, j'aurais aimé que des lois aient été faites à ce sujet.
Je vous remercie quand-même d'avoir pris le temps de répondre à ma question.

Par **Llion**, le **14/02/2017** à **22:02**

Je me permets de remonter le sujet. rnVous m'avez dit que je peux changer de nom d'usage ?